

Mésange bleue

Cyanistes caeruleus

Ordre: Passériformes / Famille: Paridés

Taille 12cm / Envergure 12 à 24cm / Large calotte bleue / Ailes et queue bleues / Dessous jaune uniforme avec une bande médiane grise



Vol oscillant / Vol court d'un arbre à l'autre /
Vol ondulant sur de longues distances



Petit cri aigu « *tsi-tsi* » / Le chant reprend le cri
en le prolongeant



Tous les habitats feuillus / Jusqu'à 1200 m



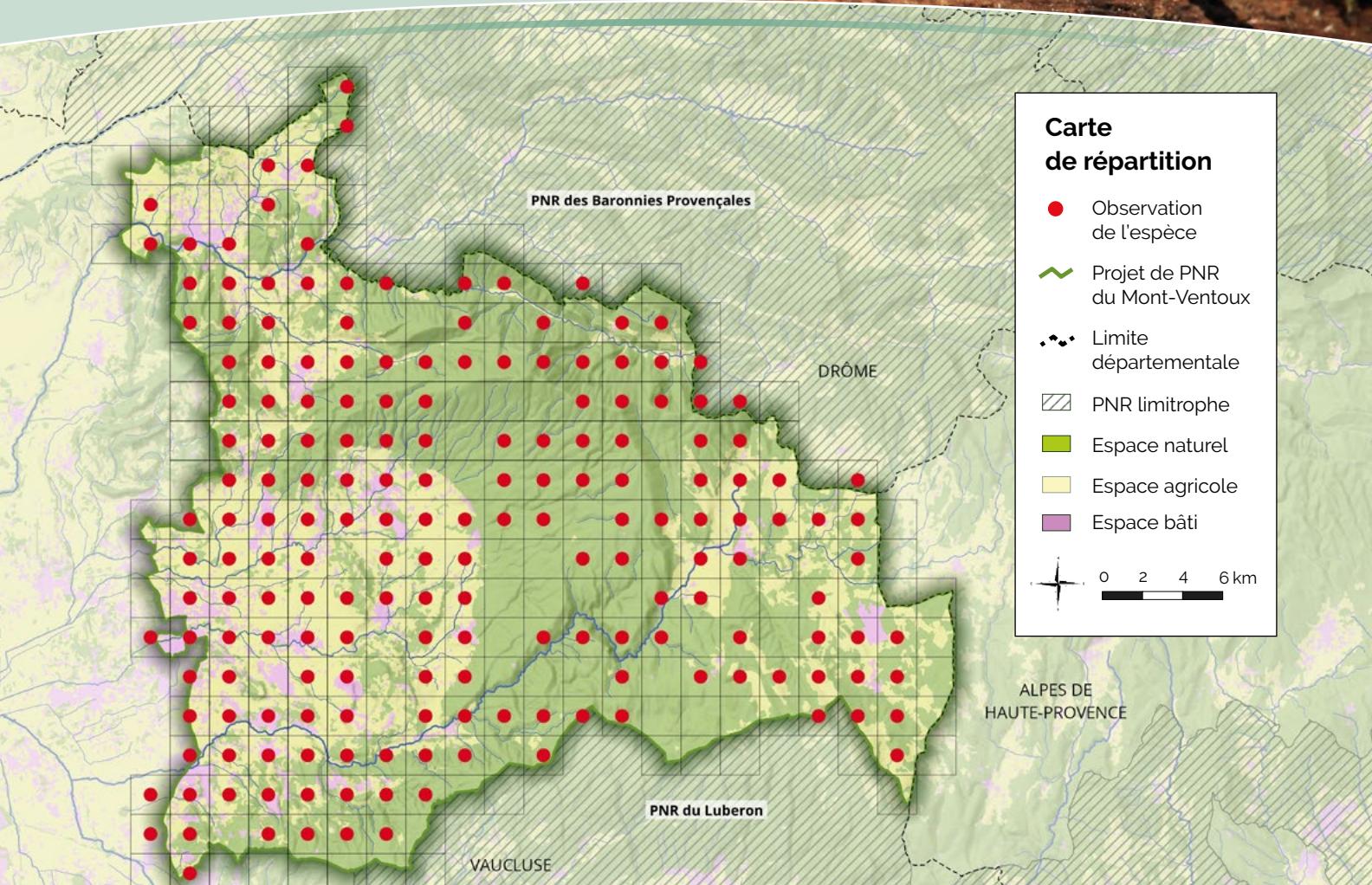
Alimentation composée d'œufs et de larves d'insectes / Graines d'oléagineux



Espèce sédentaire
dans le projet de PNR du Mont-Ventoux



Mésange bleue © Aurélien AUDEVARD



Observatoire de la Biodiversité du Mont-Ventoux

Observatoire de la Biodiversité du Mont-Ventoux
Syndicat Mixte d'Aménagement et d'équipement du Mont-Ventoux / Réalisation cartographique LPO PACA
Sources : BD ALTI® 75 m - BD CARTHAGE® /IGN - OCSROL - CRIGE PACA 2006 / Données faune-paca.org et SILE
FAUNE (Fournisseurs des données naturalistes) : CEN PACA, INPN, LPO PACA et ONF) - 10/2015



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



— IDENTIFICATION —



La mésange bleue se distingue des autres mésanges par sa large calotte bleue

© André SIMON



© Aurélien AUDEVARD

► Éléments d'identification :

La mésange bleue se distingue des autres mésanges par sa large calotte bleue. Une ligne bleue foncée traverse sa face blanche du bec à la nuque. Ses ailes et sa queue sont bleues. Le reste du dessus est brun verdâtre. Le dessous est jaune uniforme avec une bande médiane grise longitudinale peu marquée. Les deux sexes diffèrent uniquement par les couleurs moins vives et les dessins moins marqués du plumage de la femelle, notamment sur le front et les couvertures alaires.

Le bec est conique, petit et pointu, de couleur bleu-gris. Les yeux sont noirs. Les pattes et les doigts sont bleus. Le juvénile a les joues jaune pâle et un plumage plus jaune mais plus terne que l'adulte. Les couvertures alaires sont plus vertes et la calotte d'un bleu plus terne.

► Confusions possibles :

Le bleu caractéristique de l'espèce empêche toute confusion possible avec les autres espèces de mésange.

► Chant et manifestations sonores :

Le cri de la mésange bleue est un petit cri aigu «tsi-tsi». Son chant reprend les éléments du cri en les prolongeant. Il comporte presque toujours un trille final très aigu.



— BIOLOGIE —

► Habitats de l'espèce :

La mésange bleue est présente dans presque tous les habitats des régions de feuillus, bois et jardins compris. Par contre, elle est absente dans les forêts pures de conifères. On peut la trouver en montagne jusqu'à 1200 mètres.

► Comportements :

L'espèce hiverne en groupe. Malgré sa petite taille, elle sait se montrer agressive pour chasser les intrus de même taille qui veulent lui faire concurrence. C'est une migratrice partielle en Europe.

► Régime alimentaire :

La mésange bleue cherche sa nourriture en hauteur dans les arbres. En hiver, les mésanges bleues chassent sans discontinuer les œufs et les larves d'insectes (coléoptères, chenilles, mouches, punaises, pucerons) qu'elles complètent avec des graines d'oléagineux. Elles ont une façon particulière de prélever leur nourriture. Elles se laissent pendre à l'extrémité d'une brindille au sommet d'un arbre, souvent la tête en bas, et débarrassent la végétation des insectes parasites (surtout œufs et larves). Au printemps et en été, la mésange bleue examine parfois les chatons des saules, les fleurs de groseilliers à maquereau et ordinaires, et d'autres espèces dont elle apprécie le nectar. Elle peut causer des dégâts aux bourgeons et aux fruits mûrs, mais cela est largement compensé par sa consommation d'insectes.

► Reproduction :

La prise de territoire chez les mésanges se fait en compétition entre les adultes et les jeunes de l'an passé. Les modalités de la formation des nouveaux couples ne sont pas bien connues chez les mésanges ; ils semblent se former à l'intérieur des groupes hivernaux dès le mois de janvier, parfois avant même qu'un territoire ait été occupé ou conquis. C'est à partir de la fin février ou du début de mars que les premières manifestations nuptiales apparaissent. Les premières pontes sont effectuées à la mi-avril et aux alentours de fin avril

pour les individus sur le Mont-Ventoux. Les femelles présentent en France des pontes avec en moyenne 8,9 œufs. L'espèce niche dans une cavité, comme par exemple dans un tronc, une grosse branche, une ancienne loge de pic, une blessure de l'arbre, un trou de rocher, une anfractuosité entre les racines d'un arbre, ou même dans un terrier d'hirondelle de rivage, de guêpier, voir dans celui d'un campagnol. C'est la femelle qui aménage le nid, avec des mousses, des crins d'animaux et de végétaux et des plumes. Les poussins arrivent à maturité au bout de 18 à 24 jours. Après l'envol, les jeunes restent à proximité du nid et sont nourris par les adultes pour environ 10 à 15 jours.

— AIRE DE RÉPARTITION



► Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

L'aire de reproduction de la Mésange bleue se limite presque exclusivement au Paléarctique occidental. A l'exception de l'Islande et de la Laponie, elle s'étend de manière continue dans toute l'Europe jusqu'en Russie occidentale ainsi qu'au Moyen-Orient et au Maghreb. Parmi les 11 sous-espèces reconnues, seule la forme nominale niche en France continentale, mais les oiseaux du Nord et l'Ouest se rapprochent phénotypiquement de la sous-espèce *C. c. obscurus* des îles Britanniques. L'espèce est présente dans toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, jusqu'à une altitude de 2250 mètres maximum. Dans les massifs calcaires de Provence occidentale (Alpilles, Luberon, Garlaban, etc.), on ne rencontre la Mésange bleue que dans les vallons boisés (le plus souvent dans les plus frais) ou à proximité des zones pavillonnaires, mais jamais en grande densité. Dans le Vaucluse, elle peut être observée jusqu'à 1200 mètres sur le Mont-Ventoux.

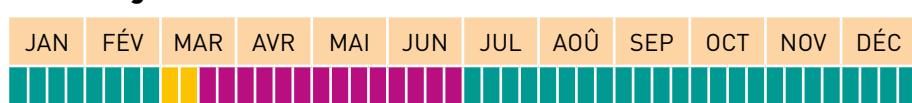
— CONNAISSANCES SUR LE MONT-VENTOUX



► Statut biologique :

L'espèce est sédentaire. La population française peut être renforcée en hiver par des migrants nordiques.

► Phénologie :



- Yellow bar: Chant territorial, cantonnement et accouplement
- Purple bar: Nidification : Ponte et incubation, élevage des jeunes
- Teal bar: Emancipation des jeunes et dispersion; formation des couples

► Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

► Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

Les effectifs de cette espèce sont stables depuis le début des années 2000 en Provence (programme STOC-EPS). Elle ne présente pas un statut de conservation défavorable.



© Aurélien AUDEVARD

► Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

Cette espèce fait l'objet d'un suivi sur le massif du Mont-Ventoux dans le cadre d'une étude plus générale sur les mésanges menée par le CNRS. L'important effort de reboisement, initié dès 1860 sur le Mont-Ventoux, a permis une recolonisation du milieu par la mésange bleue – entre autres espèces de passereaux forestiers –, surtout dans les secteurs de feuillus (BLONDEL, 1976). L'espèce a été recensée entre 2010 et 2016 dans le cadre de suivis avifaunistiques confiés par l'ONF au CEN PACA dans la Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux.



CONSERVATION

► Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France; Liste rouge UICN)

Statuts de protection		Statuts de conservation					
Directive Oiseaux	-	Europe	Préoccupation mineure	LC			
Convention de Berne	Annexe 2	France	Préoccupation mineure	LC			
Convention de Bonn	-	Région	Préoccupation mineure	LC			
Convention de Washington	-	Sources : UICN, liste rouge (LR)					
Protection nationale	Espèce protégée						
Autre(s) statut(s) en PACA							
-							



© Eloïse DESCHAMPS

► Facteurs de régression :

Les effectifs de mésanges, comme ceux des autres espèces de passereaux, dépendent d'un grand nombre de paramètres environnementaux sur lesquels les activités humaines ont une influence plus ou moins directe selon les régions, si bien qu'il est très difficile de définir des causes de diminution valables pour l'ensemble de l'aire de répartition d'une espèce. On peut noter toutefois que le drainage de bois humides et le remplacement de forêts de feuillus par des résineux mettent en péril des populations entières. Dans un autre registre, l'influence du changement climatique actuellement en cours est plus difficile à évaluer mais plusieurs études ont montré que les dates de ponte de certaines espèces sédentaires, parmi lesquelles les mésanges, étaient de plus en plus précoces, ce qui pouvait entraîner un décalage entre les dates du pic d'élevage des jeunes mésanges et de celui de l'abondance de certaines espèces proies (chenilles notamment). Parmi les autres causes possibles de diminution des effectifs dans certaines régions, on trouve l'usage intensif de certains pesticides agricoles. Ceux-ci peuvent agir sur les populations de mésanges et autres insectivores de façon directes et indirectes : soit ils tuent les individus directement exposés, soit ils diminuent considérablement le nombre de proies disponibles, ce qui peut conduire à l'abandon pur et simple d'un partie importante des pontes ou des nichées ou à la forte réduction du nombre de jeunes à l'envol.

► Mesures de conservation :

Le statut de cette espèce commune aux effectifs stables ne justifie pas la mise en place de mesures de conservation particulières.

— LIENS & OUVRAGES À CONSULTER —



Pour en savoir plus

🌐 <http://www.oiseaux.net/oiseaux/mesange.bleue.html>

Bibliographie

BARNAGAUD, J-Y. & SAUVAGE, A. (2015), Mésange bleue Cyanistes caeruleus, in ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale.* LPO/SEO/ MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.

BLONDEL, J. (1976). *L'influence des reboisements sur les communautés d'oiseaux, l'exemple du Mont-Ventoux.* Annales de la Société forestière 33: pp 221-245.

DUBOIS, P.J., LE MARECHAL, P., OLIOSO, G. & YESOU, P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France.* Delachaux et Niestlé. 560 pages.

HOYO (DEL), J., ELLIOTT, A., SARGATAL, J., CHRISTIE, D.A. & JUANA (DE), E. eds. (2014). *Handbook of the Birds*

of the World Alive. Lynx Edicions, Barcelona. (<http://www.hbw.com/node>).

OLIOSO G. (2004), « Les Mésanges - Description, répartition, habitat mœurs, observation... », Les sentiers du Naturaliste, Delachaux et Niestlé, Paris, 180p.

OLIOSO, G. (1996). - Oiseaux de Vaucluse et de la Drôme provençale. Centre de Recherche sur les Oiseaux de Provence, Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence & Société d'Etudes Ornithologiques de France. 207p.

OLIOSO, G. (2009), Mésange bleue Cyanistes caeruleus, In : FLITTI, A., KABOUCHÉ, B., KAYSER, Y. & OLIOSO, G. (2009) - *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-*

Alpes-Côte d'Azur. LPO PACA. Delachaux et Niestlé, 544p.

Amélioration de la connaissance des rapaces nocturnes de la RBI du Mont Ventoux. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2015, CEN PACA-ONF

Inventaire de l'avifaune des secteurs sommitaux de la RBI du Mont Ventoux. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2013, CEN PACA-ONF

Inventaire de l'avifaune de la RBI du Mont Ventoux. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2014, CEN PACA-ONF

Suivi de l'avifaune nicheuse de la RBI du Mont Ventoux - Protocole STOC EPS. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2010-2012, CEN PACA-ONF



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux
830, av. du Mont-Ventoux
84200 Carpentras

📞 04 90 63 22 74
✉ accueil@smaemv.fr
🌐 smaemv.fr



LPO PACA
Villa Saint-Jules
6, av. Jean-Jaurès
83400 Hyères
📞 04 90 63 22 74
✉ paca@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr

Rédaction :
Olivier HAMEAU,
Jeremy RASTOUIL

Relecture :
Magali GOLIARD,
Anthony ROUX

Cartographie :
Marion MENU

Infographie :
Sébastien GARCIA

Réalisation LPO PACA, 2015